

Intra CL

## Public

Calendrier - Lieux -  
Modalités d'accès :  
Planification sur le site  
EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi  
des programmations et  
des planning sur  
[www.egoc.org](http://www.egoc.org)

## Catégorie

Formations  
Chantiers locaux

## Tarifs

2500.00

## Modalités d'animation

## Formateur

ACCOLADES - CHEINE  
Thierry

## Effectif

## Taux de satisfaction

## Tarif / Coût stagiaire

2500.00

# Préparation au déploiement de la démarche CTG - caf 38

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

## Contenu

### ANNEXE 1 A LA CONVENTION N° 11/18 – EGOC / CAF DE L'ISERE

#### « Préparation au déploiement de la démarche CTG »

Intervenant : **Thierry CHEINE**

Public : 2 groupes d'agents de la Caf de l'Isère. Effectif validé par une feuille de présence.

Durée et dates : **2 jours**,

- le **9 mars 2018** - Préparation avec l'équipe d'encadrement et les conseillers techniques du Pole IAS
- le **22 mars 2018** - Journée introductive au déploiement de la CTG par la CAF de l'Isère

Lieu : Au sein des locaux de la CAF de l'Isère

Horaire : La formation se déroulera de 9h à 17h, soit 7 heures de formation.

## Contexte de la mission

La CAF de l'Isère souhaite conduire un déploiement de la démarche CTG sur plusieurs territoires dont les contours ont possiblement été modifiés par la Loi NOTRe.

En préalable à ce déploiement, la Responsable du Département de l'intervention sociale souhaite travailler les « fondamentaux » de la démarche CTG. En outre, elle souhaite construire une vision partagée de cette démarche au sein de la Caisse.

Néanmoins, compte tenu de l'impact potentiel du déploiement de cette démarche sur l'organisation interne, il apparaît une volonté de mieux

appréhender et anticiper ces changements par les responsables des services concernés avant d'organiser son déploiement avec l'ensemble des agents concernés.

Ainsi, la CAF de l'Isère souhaite la mise en place de 2 journées de formation distinctes. La première à destination de l'encadrement et des Conseillers Techniques du pôle IAS. La seconde destinée aux coordonnateurs de territoire et aux chargés de développement.

Les objectifs exprimés, communs aux 2 jours de formation, visent la construction d'une vision partagée de la démarche CTG, la constitution d'un groupe ressources de déploiement et de suivi de la CTG et enfin de disposer de l'outillage nécessaire au déploiement de la CTG.

Au regard de ces éléments de contexte et même si nous comprenons pleinement les préoccupations de l'encadrement à s'engager dans une démarche CTG qualifiée de « *démarche exigeante en termes de cohérence interne et de décloisonnement des services* »<sup>[1]</sup>, il nous apparaît extrêmement difficile voire contre-productif de viser un objectif de construction d'une vision partagée de la CTG dans le cadre d'une méthodologie scindant d'emblée 2 types de professionnels.

De même et parce que « *la vision globale des caractéristiques et des besoins sur un territoire nécessite de croiser des connaissances entre les différentes thématiques et entre les métiers (experts thématiques, chargés d'études, conseillers techniques territoriaux, technicien prestations légales, etc) ...* »<sup>[2]</sup>, poursuivre l'objectif de constitution d'un groupe ressources sans associer les agents en connaissance des territoires risque fort de générer des freins internes au déploiement de cette démarche CTG.

Aussi, au travers de cette action, nous nous sommes permis de rédiger une proposition méthodologique qui nous semble plus adaptée à la poursuite des objectifs visés.

C'est dans ce contexte, avec le souci permanent de tenir compte du désir de mieux appréhender et d'anticiper l'impact de cette démarche CTG sur l'organisation interne de la CAF38 et avec la compréhension que nous avons de la démarche CTG que nous avons rédigé la proposition ci-après.

### Objectifs

Il s'agit de structurer l'intervention pédagogique en vue de créer une dynamique collective tout en veillant à accompagner l'encadrement vers une posture de support au déploiement des projets :

- Construire une vision partagée de la démarche CTG :
  - Connaître et échanger sur les fondamentaux de la CTG : quelle innovation ? Quelle vision collective ?
  - Partager les effets recherchés de la démarche auprès des différents territoires,
  - Articuler offre globale de services, schémas départementaux, les dispositifs existants : quelle stratégie ?
  - Passer du statut de partenaire institutionnel et financier à celui d'acteur à part entière d'un projet de territoire. Penser une approche de co-développement avec les territoires : quelle ingénierie ?
  - Identifier changements potentiels à opérer sur l'organisation interne de la CAF 38,
- Constituer le(s) groupe(s) ressources de déploiement et de suivi de la CTG :
  - Définir quelle(s) équipe(s) pour quel projet ? L'importance de l'expérimentation
  - Construire la transversalité et l'articulation entre les thématiques et les métiers de la branche famille,
  - Repérer les points d'équilibre à partir des rôles et des fonctions de chacun.
- Entreprendre la co-construction de l'outillage nécessaire au déploiement de la démarche CTG
  - Aborder le portrait interne CAF en appui avec toutes les ressources de la CAF
  - Identifier les priorités de la caisse (les éléments constitutifs d'un projet de Caisse) pour son déploiement en lien avec les nouvelles évolutions territoriales (Loi NOTRe),
  - Découvrir des formes de travail collaboratives et coopératives,

## Public

Afin de tenir compte du désir de mieux appréhender et d'anticiper l'impact de cette démarche CTG sur l'organisation interne de la CAF38 et de créer les conditions de développement des projets par les « managers », nous proposons de maintenir une journée spécifique et préalable à destination de l'encadrement et des Conseillers techniques du pôle IAS. Cette journée visera à préparer la journée de formation qui se déroulera avec l'ensemble des participants identifiés dans le cahier des charges à savoir :

- Le Sous-Directeur chargé de l'action sociale, la responsable du Département des interventions sociales, la Chargée de mission CTG,
- Les Responsables des pôles : Développement sur les territoires (responsable + responsable adjointe), Ingénierie d'action sociale,

Travail Social, Relation de services,

- Les 5 Conseillers techniques du pôle Ingénierie d'Action Sociale et les 11 coordonnateurs de Territoire et les 9 chargés de développement du Pôle Développement sur les Territoires.

Contenu

**JOURNEE 1 : Préparation avec l'équipe d'encadrement et les conseillers techniques du Pole IAS (telle que défini dans le cahier des charges de la formation). Le 9 mars**

- Objectif : Partager une vision de la CTG, projeter une vision du déploiement de celle-ci et construire le déroulement et l'animation de la journée collective.
  - Pré-construire une vision partagée du déploiement de la CTG pour la CAF de l'Isère,
  - Partager les objectifs visés pour cette journée de formation avec l'ensemble des 32 participants,
  - Définir une stratégie managériale compatible entre l'atteinte des objectifs visés par la journée de formation et la démarche CTG elle-même,
  - Partager la préparation de cette journée collective,
  - Définir les conditions de réussite de cette journée.

**JOURNEE 2 : Journée introductive au déploiement de la CTG par la CAF de l'Isère- Le 22 mars**

- Objectif 1 : Construire une vision partagée de la démarche CTG,
- Objectif 2 : Constituer le(s) groupe(s) ressources de déploiement et de suivi de la CTG,
- Objectif 3 : Entreprendre la co-construction de l'outillage nécessaire au déploiement de la démarche CTG.

Ces trois objectifs seront déclinés tel que ci-dessus dans la partie « objectifs » et possiblement réajustés lors de la première journée de formation...

Démarche pédagogique - Méthodologie

Cette démarche de formation « propose le développement des compétences propres à une action émancipatrice en termes de capacitation de l'individu

et/ou du groupe [3] ». C'est pourquoi elle permet la mobilisation des acteurs au regard de leurs pratiques actuelles.

**Elle se traduit ainsi par :**

- Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

- Une démarche en prise avec votre réalité :

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- Un processus évolutif au cours de la formation :

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer (action/réflexion/action).

Intervenant

**Thierry CHEINE**, animateur / formateur Accolades

Référent Caf

**Matthieu Coutellier**, Sous-Directeur des Interventions Sociales

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

Une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

[1] CNAF Support méthodologique – Mettre en œuvre une convention territoriale globale (Ctg) – page 12

[2] Idem

[3] « Pratiques émancipatrices, actualités de Paolo Freire » - Michel Séguier et Françoise Garibay

## Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic



**Évaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Évaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,  
d'accompagnement aux personnes  
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,  
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**

---